

Les Cahiers des Dix, No 18. Montréal, 1953 [Préface de Monseigneur Olivier Maurault, P.A., P.S.S.] 252 p. Frontispice [portrait de Pierre-Georges Roy, 1870-1953], 3 planches hors-texte, 1 plan. 23 x 18.5cm.

Marie-Claire Daveluy

Volume 8, Number 1, juin 1954

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301640ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301640ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Daveluy, M.-C. (1954). Review of [*Les Cahiers des Dix*, No 18. Montréal, 1953 [Préface de Monseigneur Olivier Maurault, P.A., P.S.S.] 252 p. Frontispice [portrait de Pierre-Georges Roy, 1870-1953], 3 planches hors-texte, 1 plan. 23 x 18.5cm.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8(1), 126–132.
<https://doi.org/10.7202/301640ar>

LIVRES ET REVUES

Les Cahiers des Dix. No 18. Montréal, 1953 [Préface de Monseigneur Olivier Maurault, P.A., P.S.S.] 252 pages. Frontispice [portrait de Pierre-Georges Roy, 1870—1953], 3 planches hors-texte, 1 plan. 23 x 18.5cm.

Sommaire: A la mémoire de Pierre-Georges Roy, par Victor Morin. — Propos de bibliophile, par Victor Morin. — Les Onontagués, par Léo-Paul Desrosiers. — Tué au Fort Beau-séjour, par Jean Bruchési. — L'Odyssée d'un Acadien dans les marines américaine et française, par Raymond Douville. — La Cité trifluvienne vue par M. Smith et Miss Fenton (1892—1894), par Monseigneur Albert Tessier, P.D. — Rites païens de la forêt québécoise: la tente tremblante et la suerie par Jacques Rousseau. — Nicolas Daneau de Muy et ses enfants, par Pierre-Georges Roy. Étude posthume. — Vingt ans à l'Université de Montréal (1934—1954), par Monseigneur Olivier Maurault, P.A., P.S.S. — Un procès criminel aux Trois-Rivières en 1759, par Gérard Malchelosse. — Le coût et le goût des meubles au Canada sous le régime français, par Antoine Roy.

La Société des Dix se ressent dans son dix-huitième *Cahier* du deuil que lui cause la disparition de son sixième membre fondateur, l'archiviste du Québec, M. Pierre-Georges Roy. En frontispice, voici le portrait de ce Canadien de bonne souche. Suit un article nécrologique par M. Victor Morin qui retrace la carrière de ce fils et frère de notaires réputés. Pierre-Georges Roy s'est fait l'apôtre des petits événements historiques tout comme des personnages de second et même d'arrière-plan. Son information abondante offre des précisions cherchées vainement ailleurs. Des milieux s'animent sous la pression de détails que seule la lecture quotidienne des pièces d'archives permet de repérer. Existence austère que celle de cet archiviste. Elle chevauche sur les frontières du passé et du présent. Existence non sans charme puisque M. Roy se pencha sur les anciens parchemins jusqu'à la fin de sa vie, comme en témoigne, dans ce dix-huitième *Cahier*, la présentation d'un nouveau gentilhomme canadien, Nicolas Daneau de Muy, évoqué au milieu de sa descendance. M. Morin souligne "l'étendue des connaissances" de M. Roy. Il se demande comment "il a pu réussir ce tour de force", la publication de près de trois cents recueils qui aurait pu remplir "la vie de dix auteurs".

M. Roy s'avère, c'est évident, un historiographe fécond. Son œuvre nous semble une vaste compilation de documents plus ou moins annotés, apte à créer chez nos historiens l'exactitude de la vision. Soyons-lui reconnaissants de ses labours, évoquons son souvenir quand nous recourons à ses travaux dont aucun ne laisse pas de nous renseigner sur quelque point.

Les *Propos de bibliophile* tenus par M. Victor Morin nous remettent devant les yeux sa merveilleuse bibliothèque de canadiana et d'americana. Nous l'avons admirée, il y a de cela plusieurs années. J'y vis aussi à l'époque, souvent richement reliés, d'autres livres célèbres de divers pays. La curiosité intellectuelle de M. Morin nous parut sans bornes. Nous connaissons donc depuis longtemps le culte voué par ce notaire distingué aux productions de l'esprit, bien qu'il se soit tourné plus volontiers vers la littérature historique de son pays. L'étude de M. Morin n'est au fond qu'une causerie d'une bonne grâce charmante. Il évoque de mémoire les livres rarissimes de chez nous. L'on n'y trouve nullement, en tout cas, la rigueur scientifique du bibliographe, ce qui crée bien un peu, ici et là, de la confusion. Nos remarques ne seront donc que des rappels à la précision des souvenirs d'un bibliophile averti. M. Morin a certes ouvert plus d'une fois les récits de voyage de Cartier. Il semble pourtant ne pas tenir compte que le *Discours du voyage... du capitaine Jacques Cartier... en l'an mil cinq cent trente-quatre*, ne fut édité en français d'après le manuscrit original, qu'en 1867. L'édition française de 1598 n'est que la traduction d'une traduction, c'est-à-dire que l'imprimeur Raphaël du Petit Val, à Rouen, n'eut à sa disposition que la version italienne de 1556 par Ramusio. Du reste, les érudits Henri-Victor Michelant et Alfred Ramé, en 1865, deux ans seulement avant la découverte par l'un d'eux (Henri Michelant) du manuscrit original à la Bibliothèque impériale (nationale aujourd'hui), avaient publié, faute de mieux, une nouvelle édition (ou réimpression) de la traduction française de 1598. Je crois, en relisant le paragraphe consacré à Marc Lescarbot et à ses œuvres, que le Théâtre de Neptune, la première production dramatique au Canada et même en Amérique du Nord, représentée sur les rives de Port-Royal, en Acadie, le 14 novembre 1606, célébrait, non le retour de Champlain des Indes occidentales, voyage qu'il effectuait de 1599 à 1602, mais bien celui du Sieur de Poutrincourt qui revenait du pays des Armouchiquois. Une édition de luxe du Théâtre de Neptune en anglais a paru en 1927. Le texte français et des notes y ont été inclus par Harriette Taber Richardson. Une note à la page 22 me paraît plus ou moins exacte au sujet des récollets et des jésuites. M. Morin rappelle que les fils de saint François furent remplacés en 1625, à Québec, par les jésuites. Au contraire, les religieux de ces deux ordres vécutent fraternellement à Québec, de 1625 à 1629, alors que les frères Kirke, des huguenots à la solde de l'Angleterre, s'emparèrent de Québec, obligeant Champlain, les missionnaires et les habitants, sauf quelques-uns, à se rembarquer pour la France. Les trois ans d'occupation anglaise terminées, les Français revinrent à Québec, mais seuls les jésuites furent autorisés à se réinstaller dans la Nouvelle-France.

L'introduction de l'imprimerie en Amérique est fixée par M. Morin à l'an 1536, à Mexico, avec Juan Pablos, comme premier imprimeur. La grande autorité moderne, sur l'imprimerie hispano-américaine, José Toribio Médina (1873—1914), un érudit espagnol, place cet événement en 1535 et reconnaît, comme premier imprimeur, Esteban Martin, dont on possède les lettres de naturalisation (5 septembre 1539). La loi mexicaine exigeait du délai avant d'accorder ces lettres. Donc, Martin serait débarqué à Mexico entre 1535 et 1539. En outre, une lettre de l'archevêque de Mexico, le franciscain Fray Juan de Zumarraga, lettre datée du 6 mai 1538, implique nettement la présence d'un imprimeur, à cette date, à Mexico¹. Juan Pablos dont on a découvert le contrat de travail quittait l'Espagne pour Mexico, en juin 1539; mais il dut nécessairement attendre, suivant la loi, avant d'exercer son métier. Le premier ouvrage est l'*Escala Spiritual* par San Juan Climaco, comme nous l'affirment MM. Fauteux et Morin. Mais Médina assure qu'il parut sans date ni nom d'éditeur. Aux États-Unis, une presse y fut apportée en 1638 par le Révérend Jossé ou Jessé Glover, un pasteur originaire de Cambridge, en Angleterre. Comme il mourut en mer, Stephen Day, un serrurier dont le fils Matthew, devait, sous la direction du pasteur Glover, exécuter le travail de composition, dut se charger de la direction de l'atelier. De cette presse installée dans le sous-sol de la maison d'Henry Dunster, président du Collège de Harvard, à Cambridge (Massachusetts), sortirent successivement: 1638. *Freeman's Oath*, une circulaire; 2.1639. — *Almanac for the year 1639*, by William Peirce, marinier. *C'est le premier livre* publié aux États-Unis; 3. 1640. — "*Baby Psalm Book*", tiré à 1700 exemplaires, et dont dix existent encore de nos jours.

Enfin, M. Morin qualifie d'incunables nos premiers imprimés québécois de 1764 à 1820. Des incunables canadiens, trois siècles après l'invention de l'imprimerie! N'est-ce pas beaucoup élargir le sens d'un mot de caractère exclusif? Car, prononce le chartiste et grand bibliothécaire, Léopold Delisle (1826—1910), "sous la dénomination d'*incunables*, on est convenu de comprendre les volumes ou pièces qui ont été imprimés avant l'année 1501, ou qui sont présumés antérieurs à cette date". Il s'agit donc d'ouvrages datant des 50 premières années qui suivirent l'invention (non l'introduction) de l'imprimerie. Les catalographes ne s'y trompent point pour leur part, sachant quels labeurs hérissés de difficultés présentent la description des véritables incunables. Notons que Mademoiselle Marie Trémaine, dans dans son remarquable ouvrage: *A Bibliography of Canadian imprints*

1. Voir, sur les travaux parus à l'occasion du 4e centenaire de l'introduction de l'imprimerie dans le Nouveau monde, une excellente bibliographie publiée dans la revue américaine, *The Publisher's Weekly*, année 1940. Voir aussi les œuvres de Douglas Mc Murtrie sur l'histoire du livre. M. Mc Murtrie est décédé, il y a quelques années seulement.

1751—1800 (Toronto, 1952) n'emploie nulle part le mot "incunabula" à propos de nos canadiens.

J'ai peut-être longuement parlé des propos intéressants de M. Morin. Aussi bien, ce sont là des questions se rapportant à l'histoire du livre au Canada. Nous avons maintenant des bibliographes et des bibliothécaires qui ont passé le stage des conférenciers de bonne volonté sur ces sujets. Au surplus, la bibliographie et même l'histoire du livre prennent rang parmi les sciences auxiliaires de l'histoire, et comme telles, réclament de sûres méthodes d'investigation, de description, et un glossaire sans complaisance à l'égard des termes en usage.

M. Léo-Paul Desrosiers nous entretient des Onontagués. Il nous offre, avec cette nation sauvage, une nouvelle tranche de son ouvrage de longue haleine, l'*Iroquoisie*. Il cite les *Relations des Jésuites*, Pierre Boucher, Marie de l'Incarnation, Dollier de Casson, Baequeville de la Potherie, tous les narrateurs contemporains des faits. Il se fait à leur humeur. Il scrute leurs intentions. Il surprend parfois les chroniqueurs en contradiction les uns avec les autres. Sans entrer dans le vif du débat, il l'expose, laissant voir où peut se trouver la vérité. Ce sera le mérite de M. Desrosiers d'avoir recueilli, puis relié logiquement, les récits épars de nos vieux historiens. La trame discrète, courant sous le faisceau des témoignages, assure la cohérence et la solidité de l'ensemble. L'ampleur de la lutte iroquoise que nous avons subie s'y révèle dans sa force brutale, sa couleur et sa durée. Quelle fresque de perfidie sanglante nous posséderons ainsi un jour. Peut-être M. Desrosiers n'appuie-t-il pas assez ses jugements historiques sur des notes critiques et des références aux meilleures autorités sur la matière.

Voici que M. Bruchési s'intéresse cette fois à notre "galerie des batailles". Le portrait de Jean Ferment, interprète en langue anglaise au fort Beauséjour, en Acadie, retient son attention. A l'aide d'une vingtaine de lettres autographes du personnage, il tente, ainsi qu'il nous apprend, "de projeter un peu de lumière nouvelle sur la société canadienne d'il y a deux siècles (1751—1755), et sa mort (à Jean Ferment), sans qu'il l'ait voulu, le rattache à un épisode tragique des derniers jours de l'Acadie française". De là un récit fort attachant sous le titre d'une brièveté tragique: "Tué au fort Beauséjour". Le bien-disant sous-secrétaire provincial n'a certes pas tort de défendre, au début de son étude, les droits de "la petite histoire". On en parle trop souvent chez nous dans un sens presque péjoratif. C'est mal comprendre ce qu'est au fond le fait historique dont les conséquences seules fixent la valeur. En tout cas, M. Bruchési qui fait de la grande et de la petite histoire selon que les circonstances le lui demandent, a brossé et réussi un tableautin d'époque où, sous un ciel tragique, s'agitent des "soldats inconnus" dévoués à d'humbles tâches au péril de leur vie. Holocaustes sans panache qui maintinrent, dans une race, un sens inné de la vaillance.

M. Raymond Douville a cédé comme M. Bruchési, à l'attrait d'une figure de jadis. Pierre Douville, cet Acadien au service de la marine américaine ou française qui reste l'homonyme du biographe sans en être le parent,

ne pouvait que tenter la plume de cet observateur. La carrière mouvementée que ce marin termine à 54 ans est mise en généreuse lumière. A quelles recherches ne s'est pas livré l'auteur pour bien camper son personnage. La documentation est remarquable. On se demande ce qu'il peut bien rester à dire sur le combatif Douville dont le patriotisme ne connut jamais le repos. M. Raymond Douville a tout exploré, tout lu, tout utilisé, afin de présenter dans leur entière vérité historique, non seulement son héros, mais les milieux, le moment, les événements d'une époque où sociétés et régimes politiques subirent de profondes modifications. N'ayons crainte cependant, la fermeté du dessin, l'éclairage bien dirigé nous ramènent sans cesse à la silhouette énergique que le biographe a désiré faire connaître. C'est peut-être le meilleur article du dix-huitième *Cahier des Dix*. M. Douville n'attirera jamais la mauvaise humeur des historiens. Son érudition se manifeste dans des notes riches d'information et de caractère complémentaire. Il a le tempérament du chercheur et la vigilance du savant. Il n'avance que lentement, preuves en mains.

Personne ne lira la brève étude de Monseigneur Albert Tessier sans un sourire amusé. Le titre nous promettait déjà quelques minutes joyeuses: *La Cité trifluvienne vue par M. Smith et Miss Fenton...* Ces rapports d'un maussade ex-consul américain, ces reportages d'une journaliste torontoise très proluxe, combient à ce point de vue nos vœux. On lit d'un trait des descriptions aussi effarantes que drôles qui recréent ou croient recréer l'atmosphère trifluvienne d'il y a soixante ans. Comment s'étonner que ces tableaux extraordinaires aient suscité l'intérêt d'un prélat dont le régionalisme s'imprègne volontiers d'humour? Le jugement de la postérité sur de pareils témoignages ne peut être mieux rendu que par la plume de cet ironiste agréable. Nous nous divertissons en lisant ces commentaires. Ils sont si peu méchants, indulgents même. Monseigneur cite avec plaisir des traits respectueux de Miss Fenton en présence des manifestations de notre foi. Et comme elle admire la noble figure de Monseigneur Lafèche... Mais ne révélons pas d'avance des pages que les lecteurs anciens et nouveaux des *Cahiers* vont bientôt parcourir.

Les expériences vécues de l'ethnologue distingué, M. Jacques Rousseau, nous entraînent vers la forêt boréale pour y constater la survie des rites païens chez les Indiens. Notre intérêt s'accroît sans cesse en la compagnie de ce savant disert et aimable. Sa témérité, lorsqu'on le voit s'enfoncer dans les bois, loin de tout ce que la civilisation peut apporter de confort, nous rappelle, toutes proportions gardées, et sans oublier la noblesse de son but, nos incomparables coureurs de bois du régime français... Les travaux et les multiples connaissances que M. Rousseau approfondit et tient sans cesse à jour, le classent au premier rang dans les groupements d'ethnologues de tous pays. Il apportait sa contribution au récent Congrès international des Américanistes tenu à Paris en 1947. Sa compétence fait honneur au Canada français, où qu'il soit. Une légère observation concernant Marc Lescarbot. Son *Histoire de la Nouvelle-France* parue en 1617 est le 3^e édition originale

(corrigée par l'auteur de son vivant, tout comme la 2e éd. originale de 1611). C'est un lapsus calami évidemment.

Monseigneur Maurault termine l'histoire de l'Université de Montréal commencée dans le numéro précédent des *Cahiers*. Sans nier l'utilité ni l'intérêt d'un semblable travail, je crois que sa valeur ne se manifestera pleinement que plus tard. Actuellement, c'est "la vie" de l'Université dont il est le recteur magnifique à tant de points de vue, qui est dépeinte avec exactitude, et le bon goût d'un styliste. Quand beaucoup d'années auront passé avec ses générations renouvelées d'étudiants et ses groupes de doctes professeurs, quand notre université sera passée à l'histoire, alors seulement les pages écrites par un témoin oculaire aussi distingué que Monseigneur Maurault, sortiront du domaine de l'actualité et seront recherchées par les historiens de nos institutions. La Société des Dix serait-elle prévoyante à ce point qu'elle songe à veiller sur l'histoire "qui se fait" tout autant que de celle dont le recul des ans a glacé les cadres à jamais ?

M. Malchelosse déroule le film d'un procès criminel au XVIIIe siècle, aux Trois-Rivières. Je crois que cet événement est raconté avec une abondance de détails sur le milieu et les personnages du drame qui en double l'intérêt. Le consciencieux M. Malchelosse deviendra-t-il notre Henri Robert canadien ? Nos ancêtres dont nos érudits mentionnent l'humeur processive fourniraient des tableaux parfois hautement colorés de leurs querelles traînées devant les tribunaux. Bah ! nos anciennes annales judiciaires, qu'il y eut crime ou violente contestation, comptent-elles beaucoup plus que les autres pays, les attentats à la vie ou toute autre violation des droits de leurs semblables ? Personne ne me le fera croire de façon absolue.

M. Antoine Roy se tourne vers les meubles au Canada sous le régime français. Les archives notariales continuent à n'avoir point de secret pour cette famille de modernes "tabellions". Car les pièces diplomatiques des études de notaires décrivent meubles et mobiliers avec un soin minutieux parfois.

Les pages de M. Roy qu'on lit avec curiosité ne satisferont pas que les historiens, notamment les biographes. Car dans combien de domaines la vision de vieux mobiliers aidera à rétablir l'atmosphère familiale de jadis. Qui ne songe aux romanciers de l'histoire, aux dramaturges, aux peintres, aux critiques d'art, aux artisans les plus divers ? M. Roy exploite un filon précieux. L'étude d'ensemble qu'il publie gagnerait à être reprise détail par détail. Ici et là, nous avons l'impression que l'auteur condense son sujet parce que les circonstances l'y obligent.

Citons en terminant le jugement porté par Monseigneur Maurault, dans sa préface sur ce dernier *Cahier* : "Je ne crois pas me tromper, prononce-t-il, en disant que ce XVIIIe Cahier vous *fournira* une lecture variée et instructive. Certains chapitres comptent parmi les mieux réussis de la Collection. L'ensemble illustre à merveille le tempérament du groupe des Dix, qui, malgré ses pertes, a su se renouveler et continuer son œuvre. Sous le coup de l'épreuve, que Dieu lui prête vie."

Nous applaudissons de tout cœur aux paroles émues de Monseigneur.
La Société ne cessera certes point de transmettre le flambeau à bon escient.
N'y a-t-elle pas réussi jusqu'ici ?

Marie-Claire DAVELUY